



# L'essentiel du CE Orange France Siège

## Ordre du jour

Mai 2017

Déclaration préalable.....	1
Vos ASC à nouveau en Danger ! .....	1
Pro / PME : projet de création d'une Direction Métiers .....	2
Loi Rebsamen : mise en œuvre des informations / consultations .....	3
Salle de Sport Orange Village.....	3
Bilan Social 2016 .....	4

## Déclaration préalable

---

« Les élus de la CFE-CGC attendent avec impatience le lancement prochain d'Orange Bank. Dans un monde où la monnaie est en voie de disparition avec la digitalisation et où Orange assoit une partie de son développement sur Orange Cash, l'entreprise fait le choix d'installer environ 150 Distributeurs Automatiques de Billets. Orange Village fait partie des sites qui bénéficieront d'un Distributeur Automatique de Billet : Un site de près de 5 000 personnes. Nous pouvons comprendre l'intérêt de la zone de chalandise.

Mais, ce que nous ne comprenons pas, c'est pourquoi la lettre S de CHSCT a été oubliée. [...]

Après les distributeurs de billets et les transports de fonds, nous nous inquiétons des futurs distributeurs d'actions gratuites. Nous disons bien « les » et non « le » car il s'agit bien de deux plans distincts qui présentent un risque majeur pour la cohésion sociale de notre entreprise [...]

La CFE-CGC Orange, 1ère organisation syndicale de l'actionnariat salarié chez Orange, a interpellé Stéphane Richard dans une lettre ouverte. Nous attendons l'ouverture de négociations sur un plan d'attribution d'actions gratuites pour que le partage de valeur se fasse avec tous ceux qui la créent. »

Retrouvez l'intégralité de la [déclaration préalable](#)

## Vos ASC à nouveau en Danger !

---

Rappelez-vous, en février dernier vos ASC ont été suspendues pendant plus d'un mois suite au refus des élus CFDT, CGT, SUD et CFTC de voter le budget de fonctionnement.

On pouvait penser que cet épisode et la mobilisation de nombreux collègues qui a suivi avaient fait retrouver à ces élus le chemin de l'intérêt des salariés d'orange France siège. Et bien non ! Les élus CFDT, CGT, SUD et tout particulièrement l'élus CFTC, poursuivent méthodiquement leurs opérations de sabotage en règle de vos prestations.

En effet, à chaque séance de CE, ces élus votent des décisions sans queue ni têtes qui impactent directement les finances du CE et le programme de prestations ASC dont vous bénéficiez depuis plus 2 ans !!!

**N'oubliez pas que sans la pugnacité de vos élus CFE-CGC, il n'y aurait pas eu de cadeaux de Noël à 160€ par adulte et 70€ par enfant. Il n'y aurait pas eu non plus de distribution supplémentaire de chèques vacances (400€ en moyenne par salariés). Vous auriez pu faire une croix également sur le remboursement de vos factures dans un délai record, ainsi que sur des catalogues vacances ouverts toute l'année ....**

## Analyse de la CFE-CGC

**Notre rôle** est avant tout de **préserv**er les **intérêts des salariés du CE OFS** que ce soit lors des réorganisations bien trop fréquentes, ou suite aux décisions stratégiques de l'entreprise qui impactent directement nos métiers et notre façon de travailler.

La CFE-CGC n'est pas pour le blocage par principe, mais nous ne sommes pas là non plus pour « accompagner » la Direction. Nous jouons pleinement **notre rôle de contre pouvoir** : nous n'hésitons jamais à demander des expertises, des négociations, à mettre en place des commissions de déploiement et de suivi des projets, à accompagner nos collègues laissés sur le chemin jusqu'à que des solutions pérennes leur soient proposées et aller devant les juges si nécessaire.

**Notre rôle** c'est aussi de gérer les budgets du CE.

En 2015 et 2016 c'est **1000€ en moyenne par salarié** que nous vous avons redistribués sous forme de prestations ASC, soit 97% du budget. Nos frais de gestion de 1,5% sont les plus bas parmi les 19 CE de l'UES parce que ceux sont vos élus CFE-CGC qui mettent en œuvre les prestations et qui traitent eux-mêmes vos demandes en un temps record.

Mais voilà, rien n'est acquis et tout peut s'arrêter le 7 novembre 2017 date des prochaines élections CE/DP.

On ne le sait pas assez, mais c'est bien les élus du CE qui décident de la façon dont ils gèrent et utilisent le budget des prestations ASC. Choisir entre une distribution de paniers garnis ou de chèques cadeaux pour vous offrir ce que vous voulez ? Ceux sont vos élus CE qui décideront.

**Si vous ne donnez pas une majorité claire à la CFE-CGC en votant en masse pour nos candidats CE et DP tout ce que vous connaissez depuis plus de 2 ans peut s'arrêter ! Faites le savoir à vos collègues !**

## Pro / PME : projet de création d'une Direction Métiers

✓ Information en vue d'une consultation

### Le contexte :

- Une satisfaction client insuffisante
- Des départs d'expertise prévus
- Une multicanalité prépondérante
- Une nécessité de mieux maîtriser les flux

L'objectif de cette évolution d'organisation est de renforcer et simplifier les fonctions de « Directions Métiers » pour répondre aux enjeux.

Cette nouvelle organisation devrait apporter plus de soutien et d'anticipation pour les Directions Marchés, assurer une cohérence de traitement des clients Pro- PME et garantir les compétences nécessaires pour répondre à ces objectifs.

### L'organisation proposée : la création de deux directions

Une Direction Métiers Pro-PME : donner le cap stratégique, être au service de l'efficacité de la direction des marchés, piloter la multicanalité, piloter l'équation activités / forces au travail, faire le lien avec les unités d'affaires.

Une Direction des marchés Pro-PME : garantir l'excellence opérationnelle, manager les directions de marchés locales, s'assurer de l'atteinte des objectifs sur son canal.

Ces deux directions travailleront en étroite collaboration entre elles et avec les équipes marketing. Elles s'appuieront sur les fonctions supports de DEF (RH, Contrôle de Gestion, Communication, Ecoute Clients, Innovation, RSE et Qualité).

## Les prochaines étapes

La communication vers les salariés et managers sera renforcées avec des conférences téléphoniques régulières, un kit de communication du projet sera disponible sur l'intranet et les salariés seront sollicités pour participer aux réunions avec un groupe pluridisciplinaire.

Le dossier sera présenté en Mai et Juin dans les différents CHSCT et fera l'objet de présentation en CE de Juin et Juillet.

## Analyse de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC s'interrogent sur les aspects économiques d'une telle réorganisation qui ne sont pas chiffrés dans le document communiqués.

Alors que le projet a été lancé il y a plus d'un an, autour de chantiers impliquant les salariés, les élus CFE-CGC ont encore du mal à voir le lien entre les conclusions de ces chantiers et l'organisation proposée.

L'accompagnement RH proposé fait état de salariés dont le poste serait impacté, mais quels seront ces salariés ? Quel type d'impact sur leur poste ?

De nombreuses interrogations auxquelles nous attendons des réponses avant toute remise d'avis.

## Loi Rebsamen : mise en œuvre des informations / consultations

✓ Présentation de son application dans le cadre des blocs 1 et 3

La Loi prévoit actuellement un regroupement des sujets en 3 blocs de consultation, au lieu des 17 actuels, donnant lieu à un recueil d'avis unique par bloc. Le code du travail précise que les éléments d'information sont transmis via une mise à disposition dans la BDES et cette mise à disposition vaut communication pour le législateur.

Le CE ayant des commissions (voir liste ci-dessous) la direction propose que les commissions établissent un rapport qui vaut éclairage pour les élus du CE, avec une séance de question / réponse en CE pour les bilans présentés en séance et la possibilité de poser des questions pour les bilans non présentés en séance.

Les remises d'avis se feront en Septembre 2017 pour les blocs concernés.

## Analyse de la CFE-CGC

La direction semble proposer un statut quo dans le mode de fonctionnement sur la remise d'avis des bilans obligatoires. Cependant les élus CFE-CGC resteront vigilants sur la qualité des échanges et des réponses apportées avant toute remise d'avis.

## Salle de Sport Orange Village

✓ Situation à date et perspectives

La salle de sport, c'est aujourd'hui 228 adhérents (tous périmètres Orange Village confondus), avec un même prestataire (Corporate Gym) depuis Juillet 2007. La salle de sport offre aujourd'hui, sur une surface d'environ 225m<sup>2</sup>, 2 espaces : une salle de machines et une salle pour les cours collectifs.

La direction réaffirme ses intentions de maintenir une salle de sport au sein d'Orange Village et d'offrir aux salariés une offre qui répond à leurs attentes.

## Les prochaines étapes annoncées

- Mai : Questionnaire à tous les salariés d'orange Village (et éventuellement Bagneux) pour évaluer leurs attentes et mesurer leur satisfaction de la prestation actuelle
- Juin : Lancement d'un appel d'offre auprès de différents partenaires pour répondre aux attentes des salariés
- Juillet / Aout : Investir dans des travaux de modernisation de la salle et Sélectionner un prestataire.

La salle restera ouverte et le contrat de l'actuel prestataire sera reconduit de 2 mois pour permettre la continuité.

## Analyse de la CFE-CGC

Après avoir laissé courir la rumeur de la fermeture de la salle de sport, la Direction a été rattrapée par la mobilisation des salariés adhérents de cette salle et par l'action de nos élus. Les élus de la CFE-CGC ont obtenu que le dossier passe devant le CE pour connaître précisément les intentions de l'entreprise.

Si nous pouvons tout a fait comprendre qu'au bout de plusieurs années Orange souhaite remettre en concurrence le prestataire actuel, l'opacité de la démarche nous alerte au plus haut point. Ainsi nous avons appris qu'un appel d'offre réalisé sans la moindre information des élus et sans avoir interrogé les adhérents actuels de la salle, a déjà été lancé auprès de différents prestataires.

Nous avons exigé que la Direction revoie sa copie en prenant la peine de sonder les salariés et en donnant aux élus du CE de la visibilité sur le contenu du cahier des charges. Suite à ces demandes, un sondage et un nouvel appel d'offre seront réalisés courant juin. Néanmoins le planning annoncé nous semble intenable.

La CFE-CGC reste attachée au maintien d'une prestation de qualité et restera attentive à l'avancement de ce dossier dans lequel la Direction avance masquée.

## Bilan Social 2016

✓ Présentation des éléments saillants

### Les chiffres clefs

- Emploi : 29 recrutements en CDI, Plus de 90% de cadres, 38% de l'effectif a plus de 50 ans, Age moyen de 47 ans, Taux de féminisation de 50,5%
- Départs :  $\frac{3}{4}$  des départs définitifs des CDI sont des départs en retraite, 8 démissions
- Promotions : 181 promotions, plus de 34% des promus sont des non cadres
- Rémunération : une rémunération moyenne à 5135€, une évolution de la rémunération moyenne des femmes de +2%
- Absence : Un taux d'absentéisme en baisse de -10% depuis 2014, 20 accidents de trajet avec arrêts, 9 accidents de travail avec arrêts
- Temps Partiel : 86 entrées en TPS et 529 salariés à temps partiel

## Analyse de la CFE-CGC

Effectif en baisse continue malgré quelques recrutements, remplacements partiels qui désorganisent l'activité sans parler de la répartition de la charge de travail : il conviendrait que la politique de l'emploi d'Orange consiste bien en l'adaptation des ressources aux activités que l'entreprise a identifiées, contrairement au simple « ajustement » des besoins aux ressources restantes, pratiqué actuellement.

Pour retrouver tous les documents présentés en séance  [accédez à Alfresco\\*](#)

*\*l'accès à la base Alfresco est réservé à nos adhérents*

## La CFE-CGC Orange au CE Orange France Siège



Xavier PODEVIN  
Secrétaire  
06 87 60 86 75



Laurence CLOIX  
Présidente commission  
Activités Sociales et  
Culturelles  
06 42 30 19 46



Christophe RABIER  
Président des  
commissions Formation  
et Economie  
06 72 95 72 57



Laurence DALBOUSSIÈRE  
Secrétaire adjointe  
06 30 55 59 97



André LECOUBLE  
Trésorier  
06 07 95 00 09



Franca LOSTYS  
06 70 40 82 24



Philippe BESSINE  
06 72 08 04 31



Anne LEFRANS  
Présidente commission logement  
06 07 95 00 09



Catherine REYDY  
06 76 41 01 20



Marie-Annick PITALLIER  
Présidente Commission  
Risques Psycho-sociaux  
06 74 00 70 42



Fatima HAMADI  
06 73 71 94 33



Kathleen BEAUDE  
Votre Représentante Syndicale  
06 72 91 50 54

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/orange-france-siege>  
CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15